

# Arrêté du maire n°2020/170

**Objet : Délégation de signature et de fonctions d'Officier d'Etat Civil à Mme MOREL-ETIENNE Mélanie**

**NATURE :** Institutions et vie politique

Le Maire de la Commune de CHAMPAGNE AU MONT D'OR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-20, L.2122-30, R.2122-8 et R.2122-10,

Vu l'arrêté n°20.81 RH du 25 février 2020, détachant à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020, Mme Mélanie MOREL-ETIENNE sur le grade de rédacteur, pour une période de stage d'un an,

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, de donner à Mme Mélanie MOREL-ETIENNE, les délégations prévues par les articles R.2122-8 et R.2122-10 du Code général des collectivités territoriales.

## Arrête

- ARTICLE 1 :** Mme Mélanie MOREL-ETIENNE reçoit délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints et pour la durée du mandat du maire pour la légalisation de signature dans les conditions prévues aux articles R.2122-8 et L.2122-30 du Code général des collectivités territoriales.
- ARTICLE 2 :** En application de l'article R.2122-10 du Code général des collectivités territoriales, Mme Mélanie MOREL-ETIENNE reçoit délégation de l'ensemble des fonctions d'officier d'état civil à l'exception de la célébration des mariages, pour la durée du mandat du maire.
- ARTICLE 3 :** La présente délégation est valable, conformément à l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, tant qu'elle n'est pas rapportée.

**ARTICLE 4 :** La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance de l'intéressée et inscrit au registre des actes de la mairie.

Ampliation sera transmise à :

- Monsieur le préfet du département du Rhône ;
- Monsieur le Procureur près du Tribunal de Grande Instance de Lyon.

**ARTICLE 5 :** Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois après sa notification.

Champagne au Mont d'Or,  
Le 27 mai 2020

**Véronique GAZAN**

Maire

Notifié le : 02/08/2020



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délégations de signature et de fonctions d'Officier d'Etat Civil à Madame Mélanie MOREL-ETIENNE

---

**Date de transmission de l'acte :** 27/05/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 27/05/2020

---

**Numéro de l'acte :** 2020-170 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 069-216900407-20200527-2020-170-AR

---

**Date de décision :** 27/05/2020

**Acte transmis par :** Evelyne ROCHET

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.5. Delegation de signature  
5.5.2. Délégation de signature au personnel

